

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 25

présenté par  
M. Plisson, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au moins à 10 % »,

les mots :

« 10 % au moins ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.